

Valérie André
Expert-comptable associée
Commissaire aux comptes

François Caillaud
Expert-comptable associé
Commissaire aux comptes

Raoul Dauger
Expert-comptable associé
Commissaire aux comptes

**FEDERATION NATIONALE DES METIERS
DE LA JARDINERIE (FNMJ)**

Syndicat Professionnel

22, rue Esquirol
75013 PARIS 13

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018**

Ce rapport contient 18 pages

**FEDERATION NATIONALE DES METIERS
DE LA JARDINERIE (FNMJ)**

siège social :
22, rue Esquirol
75013 PARIS 13
n° SIRET :
383 143 997 00021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale du syndicat « Fédération Nationale des Métiers de la
Jardinierie »,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du syndicat FEDERATION NATIONALE DES METIERS DE LA JARDINERIE (FNMJ) relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat professionnel FEDERATION NATIONALE DES METIERS DE LA JARDINERIE (FNMJ) à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous nous sommes assurés de la correcte mesure des cotisations comptabilisées en produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre syndicat.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à la Roche-sur-Yon, le 21 mai 2019

Raoul DAUGER,



ACCIOR LA ROCHE SUR YON
Commissaire aux Comptes

Annexe

*Description détaillée
de nos responsabilités de commissaire aux comptes
relatives à l'audit des comptes annuels*

Description détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp., avances & acptes	151 406	142 042	9 364	24 396
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	294 531	253 584	40 948	55 675
Installations tech., matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles	121 679	109 414	12 266	12 233
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières				
Total	567 617	505 040	62 577	92 303
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 703		4 703	13 748
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				224
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	2 350		2 350	
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				
Valeurs mobilières de placement	1 255 042		1 255 042	1 213 803
Disponibilités	21 395		21 395	10 228
Total	1 283 490		1 283 490	1 238 003
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	14 443		14 443	14 034
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion actif				
Total	14 443		14 443	14 034
TOTAL ACTIF	1 865 550	505 040	1 360 510	1 344 340

Voir en page 3 le rapport de Fiducia Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 227 227	1 171 922
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-105 768	55 305
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	1 121 458	1 227 227
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		17 300
Total		17 300
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 421	31 511
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	96 723	15 948
. Organismes sociaux	91 502	48 036
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1	2 292
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	5 011	1 975
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 395	53
Total	239 052	99 814
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	1 360 510	1 344 340

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2018	%	du 01/01/2017	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2018	CA	au 31/12/2017	CA	en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	620 491	100,00	600 886	100,00	19 606	3,26
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	11 760	1,90	17 640	2,94	-5 880	-33,33
Autres produits	36 303	5,85	3 807	0,63	32 496	853,53
Total	668 554	107,75	622 333	103,57	46 221	7,43
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements			21 767	3,62	-21 767	-100,00
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	321 102	51,75	266 056	44,28	55 047	20,69
Total	321 102	51,75	287 822	47,90	33 280	11,56
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	9 266	1,49	5 239	0,87	4 027	76,87
Salaires et traitements	282 683	45,56	158 542	26,38	124 141	78,30
Charges sociales	125 807	20,28	72 636	12,09	53 172	73,20
Dotations amortissements et prov.	36 704	5,92	43 940	7,31	-7 236	-16,47
Autres charges			0	0,00	-0	-100,00
Total	454 459	73,24	280 356	46,66	174 103	62,10
Résultat d'exploitation	-107 008	-17,25	54 164	9,01	-161 162	-297,60
Produits financiers	1 239	0,20	1 151	0,19	89	7,70
Charges financières						
Résultat financier	1 239	0,20	1 151	0,19	89	7,70
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	-105 768	-17,05	55 305	9,20	-161 073	-291,25
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
Résultat de l'exercice	-105 768	-17,05	55 305	9,20	-161 073	-291,25

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2018	%	du 01/01/2017	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2018	CA	au 31/12/2017	CA	en euros	%
Chiffre d'affaires H.T.	620 491	100,00	600 886	100,00	19 606	3,26
Ventes de marchandises						
Coût d'achat marchandises vendues						
Marge commerciale						
Production vendue	620 491	100,00	600 886	100,00	19 606	3,26
Production stockée						
Production immobilisée						
Production de l'exercice	620 491	100,00	600 886	100,00	19 606	3,26
Consommations de l'exercice	321 102	51,75	287 822	47,90	33 280	11,56
Valeur ajoutée	299 389	48,25	313 063	52,10	-13 674	-4,37
Subventions d'exploitation	11 760	1,90	17 640	2,94	-5 880	-33,33
Impôts, taxes et versements assim.	9 266	1,49	5 239	0,87	4 027	76,87
Charges de personnel	408 490	65,83	231 178	38,47	177 312	76,70
Excédent brut d'exploitation	-106 607	-17,18	94 287	15,69	-200 894	-213,07
Reprises sur provisions et transferts	36 302	5,85	3 807	0,63	32 496	853,61
Autres produits	1	0,00	0	0,00	0	41,67
Dotations amortissements et prov.	36 704	5,92	43 940	7,31	-7 236	-16,47
Autres charges			0	0,00	-0	-100,00
Résultat d'exploitation	-107 008	-17,25	54 154	9,01	-161 162	-297,60
Quote-part des opérat. en commun						
Produits financiers	1 239	0,20	1 151	0,19	89	7,70
Charges financières						
Résultat courant avant impôts	-105 768	-17,05	55 305	9,20	-161 073	-291,25
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
Résultat net de l'exercice	-105 768	-17,05	55 305	9,20	-161 073	-291,25

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	du 01/01/2018 au 31/12/2018 Durée : 12 mois	du 01/01/2017 au 31/12/2017 12 mois
Excédent ou insuffisance brut(e) d'exploitation	-106 607	94 287
+ Transferts de charges d'exploitation	19 002	3 807
+ Autres produits d'exploitation	1	0
- Autres charges d'exploitation		0
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.		
+ Produits financiers	1 239	1 151
- Charges financières		
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats		
- Impôts sur les bénéfices		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	-86 365	99 245

La capacité d'autofinancement est le surplus monétaire issu de l'exploitation (c'est-à-dire le résultat courant avant dotation aux amortissements et aux dépréciations), auquel s'ajoute le solde des opérations exceptionnelles et hors exploitation, sous déduction de l'impôt sur les sociétés et de l'intéressement. Elle constitue la source de financement de l'entreprise, après une éventuelle distribution de bénéfices.

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Engagements financiers et autres informations

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2018

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et des titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	151 406			151 406
Terrains.....				
Constructions.....	294 531			294 531
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	114 702	6 978		121 679
Immobilisations financières.....				
Total.....	560 639	6 978		567 617

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	127 010	15 032		142 042
Terrains.....				
Constructions.....	238 857	14 727		253 584
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles..	102 469	6 945		109 414
Total.....	468 336	36 704		505 040

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement :**Immobilisations non décomposées :**

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :**Structure :** amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).**Composants :** amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.**Modes d'amortissement**

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	36 mois				
Terrains						
Constructions	L	240 mois				
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	L	36 à 120 mois				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Non applicable

Valeurs brutes

Mat. 1ères, approvisionnements
 En-cours de production de biens
 En-cours de production de services
 Prod.intermédiaires et finis
 Marchandises
Total.....

A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture

Dépréciation des stocks

Mat. 1ères, approvisionnements
 En-cours de production de biens
 En-cours de production de services
 Prod.intermédiaires et finis
 Marchandises
Total.....

A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....
 Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....			
Actif circulant et charges constatées d'avance.	21 496	21 496	0

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....
 Clients et comptes rattachés.....
 Autres créances.....
 Disponibilités.....

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

Non applicable

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg	17 300		17 300	
Total.....	17 300		17 300	

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....				
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	40 421	40 421		
Dettes fiscales et sociales.....	193 236	193 236		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	5 395	5 395		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	239 052	239 052		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	15 142
Dettes fiscales et sociales.....	144 092
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non applicable

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Non applicable

Intérêts sur emprunts.....
 Avals et cautions.....
 Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Non applicable

Effets escomptés non échus.....
 Crédit-bail mobilier.....
 Crédit-bail immobilier.....
 Locations longue durée.....
 Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Non applicable

Avals et cautions.....
 Autres engagements reçus.....

Autres informations significatives

Une provision pour indemnité de départ à la retraite a été comptabilisé à la clôture de l'exercice pour 77 604 €.
 Le montant des charges sociales y afférent est de 38 802 €.
 En conséquence, le montant de l'engagement pour départ en retraite n'est pas significatif au 31 décembre 2018.

